BACTEA - Ref 773425

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: Date de révision: 12/01/2016 Remplace la fiche: 20/04/2015 Edition: 8.00

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : BACTEA - Ref 773425

Code du produit : 1109

Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Description/Emploi : Assouplissant Désinfectant

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GROUPE RESO
Centre Logistique de la Gare
19270 USSAC - FRANCE
T N° Azur 0810 810 868
info@groupe-reso.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	INRS		+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

Quick-FDS [17609-21363-28050-014642] - 2016-03-17 - 05:56:03

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Chlorure de didécyldiméthylammonium	(Numéro ° CAS) 7173-51-5 (Einecs nr) 230-525-2 (EG annex nr) 612-131-00-6	< 2,5	Xn; R22 C; R34 N; R50
Ethane-1, 2- diol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 107-21-1 (Einecs nr) 203-473-3 (EG annex nr) 603-027-00-1 (N° REACH) 01-2119456816-28	< 1	Xn; R22
Propan-2-ol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 67-63-0 (Einecs nr) 200-661-7 (EG annex nr) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	< 1	F; R11 Xi; R36 R67

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Chlorure de didécyldiméthylammonium	(Numéro ° CAS) 7173-51-5 (Einecs nr) 230-525-2 (EG annex nr) 612-131-00-6	< 2,5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411
Ethane-1, 2- diol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 107-21-1 (Einecs nr) 203-473-3 (EG annex nr) 603-027-00-1 (N° REACH) 01-2119456816-28	< 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373
Propan-2-ol substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	(Numéro ° CAS) 67-63-0 (Einecs nr) 200-661-7 (EG annex nr) 603-117-00-0 (N° REACH) 01-2119457558-25	< 1	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés. Rincer à l'eau.

Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu d' inhalation : Non applicable.

Effets aigu de peau : Provoque une irritation cutanée.

Effets aigu des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets aigu de voie orale : Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Laver abondamment à l'eau les résidus.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine.

Température de stockage : 5 - 40 °C

Matière(s) à éviter : Non déterminé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethane-1, 2- diol (107-21-1)		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	52 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m³)	104 mg/m³
UE	IOELV STEL (ppm)	40 ppm
UE	Notes	Skin
France	VLE (mg/m³)	104 mg/m³
France	VLE (ppm)	40 ppm
France	VME (mg/m³)	52 mg/m³
France	VME (ppm)	20 ppm

Propan-2-ol (67-63-0)		
UE	IOELV STEL (mg/m³)	980 mg/m³
UE	IOELV STEL (ppm)	400 ppm
France	VLE (mg/m³)	980 mg/m³
France	VLE (ppm)	400 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection.

Protection oculaire : lunettes de protection (EN 166).

Equipement spécial de sécurité : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

Protection des voies respiratoires : Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide

Etat physique/Forme : Liquide.

Couleur : Vert.

Odeur : parfumée.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 2,1 - 4 (100%)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point/intervalle de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair	:	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	± 1 (20 °C)
Solubilité	:	Eau: 100 % 20°C
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Log Kow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	± 200 cP (20°C)
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Températures au-dessous de 0°C.

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)	
DL50 orale rat	470 mg/kg
Dl 50 cutanée rat	1428 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	470,000 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	1850,000 mg/kg de poids corporel

Ethane-1, 2- diol (107-21-1)	
DL50 orale rat	> 300 - 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,5 mg/l
ATE CLP (voie orale)	300,000 mg/kg de poids corporel

Propan-2-ol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg
DL50 cutanée lapin	13900 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 25 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Provoque une irritation cutanée. pH: 2,1 - 4 (100%)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 2,1 - 4 (100%)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé

Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Non classifié selon 1272/2008/CE.

Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)	
CL50 poisson 1	0,5 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	0,03 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,04 mg/l
NOEC (informations complémentaires)	NOEC / 21 d : 0.021 mg/l (Daphnia magna (OECD 211)

Ethane-1, 2- diol (107-21-1)	
CL50 poisson 1	> 72000 mg/l

Propan-2-ol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l
CE50 Daphnie 1	9714 mg/l
ErC50 (algues)	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

BACTEA - Ref 773425	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

Propan-2-ol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	81

Ethane-1, 2- diol (107-21-1)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,1
Log Pow	< 3

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

Déchets / produits non utilisés : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Recommandations du CESIO : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Non concerné par les conditions de restriction _ ANNEXE XVII.

Fragrances allergisantes > 0,01%:

HEXYL CINNAMAL
LIMONENE
LINALOOL

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface cationiques	5-15%
désinfectants	
BENZISOTHIAZOLINONE	
parfums	
HEXYL CINNAMAL	
LIMONENE	
LINALOOL	

15.1.2. Directives nationales

Maladies professionnelles : RG 65 - Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

3.2	Composition/informations sur les composants	Modifié	
8		Modifié	
11		Modifié	
12.		Modifié	
15.1		Modifié	

16		Modifié	

Autres informations : Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Règlement CE 1272/2008 et ses modifications.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit